

# Améliorer l'accessibilité des parcs de la Ville de Sherbrooke : l'ergothérapie pour une population

Nellie D'Astous<sup>1</sup>, Ève Desrosiers<sup>1</sup>, Manon Guay<sup>1,2</sup>, erg., Ph. D.

1- École de réadaptation, Faculté de médecine et des sciences de la santé, Université de Sherbrooke (Québec, Canada)  
2- Centre de recherche sur le vieillissement, CIUSSS de l'Estrie – CHUS (Québec, Canada)



## Contexte

- Depuis 2005, les municipalités de plus de 15 000 habitants doivent produire un plan d'action identifiant les obstacles et les mesures prises pour favoriser l'intégration des personnes en situation de handicap<sup>1</sup>
- La Ville de Sherbrooke s'est dotée d'un Plan d'action en accessibilité universelle<sup>2</sup> et chaque division de la municipalité a des objectifs à atteindre afin d'améliorer l'accessibilité des services pour sa population
- La division des parcs et des espaces verts désire connaître l'état de ses parcs en matière d'accessibilité afin de cibler et prioriser des actions
- Deux étudiantes de 4<sup>e</sup> année en ergothérapie de l'Université de Sherbrooke ont été invitées à réaliser un stage novateur de sept semaines pour soutenir l'atteinte de ces objectifs

## Mandat

Brosser un portrait de l'accessibilité des parcs pour soutenir la prise de décision de la Ville de Sherbrooke sur les actions prioritaires à poser

## Méthode

- Recherche documentaire et consultation d'instruments de mesure (MEA<sup>3</sup>, Grille d'observation des parcs<sup>4</sup>)
- Entrevues (n≈10) auprès de personnes possédant diverses expertises (p. ex., architecte paysagiste, ergothérapeute, chercheuse, agente professionnelle en loisirs, membres d'organisation de défense des droits de personnes en situation de handicap)
- Évaluation de cinq parcs priorités par la division des parcs et des espaces verts
- Consultation des requêtes des personnes citoyennes (n≈5)
- Entrevues spontanées auprès de personnes fréquentant les parcs (n≈8)

## Références

1. Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale, E-20.1, art 61.
2. Ville de Sherbrooke (2023). Plan d'action en accessibilité universelle 2022-2024.
3. Gamache, S. (2018) *Mesure environnementale de l'accessibilité*. Centre intégré universitaire en santé et services sociaux de la Capitale-Nationale.
4. Projet Espaces et AQLP (2023, 28 août). *Outil pratique : Grille d'observation d'un parc*.
5. Fougeyrollas, P., Boucher, N., Fiset, D., Grenier, Y., Noreau, L., Philibert, M., Gascon, H., Morales, E., & Charrier, F. (2015). Handicap, environnement, participation sociale et droits humains : du concept d'accès à sa mesure. *Développement Humain, Handicap et Changement Social / Human Development, Disability, and Social Change*, 5–28.
6. Persson, H., Åhman, H., Yngling, A. A., & Gulliksen, J. (2015). Universal design, inclusive design, accessible design, design for all: different concepts – one goal? On the concept of accessibility – historical, methodological and philosophical aspects. *Universal Access in the Information Society*, 14(4), 505-526.
7. Tiré de Delaware County Board of Developmental Disabilities (2020).
8. Association canadienne des ergothérapeutes (2012). *Profil de la pratique des ergothérapeutes au Canada*.
9. ACORE, ACPUE et ACE (2021). *Référentiel de compétences pour les ergothérapeutes au Canada/Competencies for Occupational Therapists in Canada*.

## Résultats préliminaires

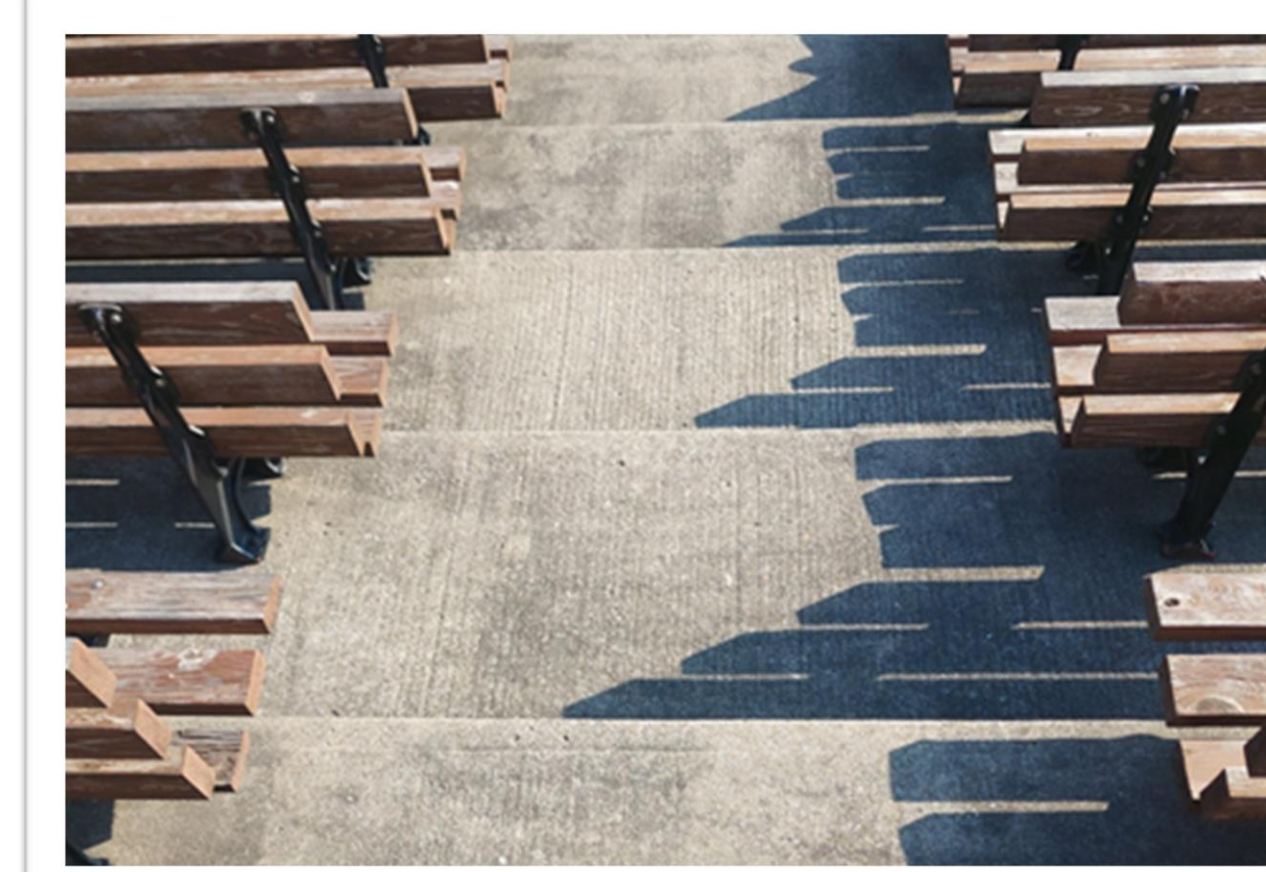
- Bonification de la grille *Évaluation qualitative des parcs* utilisée par la Ville de Sherbrooke pour y inclure davantage d'éléments concernant l'accessibilité
- Atelier éducatif pour des membres de différents services de la Ville de Sherbrooke
- Rapport de consultation remis à la fin du stage en langage vulgarisé synthétisant les obstacles et les facilitateurs environnementaux couramment rencontrés

Figure 1 – Exemples d'obstacles et de facilitateurs environnementaux retrouvés dans les parcs

Parc Victoria et Stade Amédée-Roy



Parc Jacques-Cartier



## Discussion

- Afin de favoriser la pérennité des interventions, il est essentiel de sensibiliser les personnes de la Ville de Sherbrooke aux enjeux d'accessibilité et de situations de handicap :
  - Caractère évolutif des enjeux d'accessibilité
  - Diversité des situations de handicap et notion de handicap invisible
- Alors que le modèle typique d'intervention amène l'ergothérapeute à adapter l'environnement dans une visée d'intégration d'une personne dans sa communauté, les interventions populationnelles en conception universelle offrent l'opportunité de participer à la construction d'une société inclusive<sup>5</sup> (Fig. 2)
  - La conception universelle priorise des designs inclusifs et durables, et permet d'intervenir en amont du processus de production du handicap<sup>5,6</sup> (Fig. 3)

Figure 2 – Représentation graphique de l'intégration et de l'inclusion<sup>7</sup>

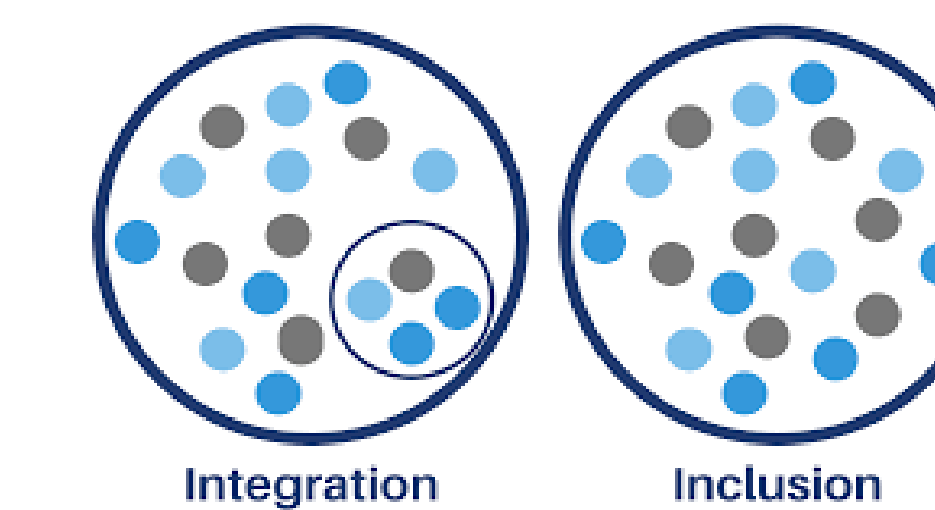
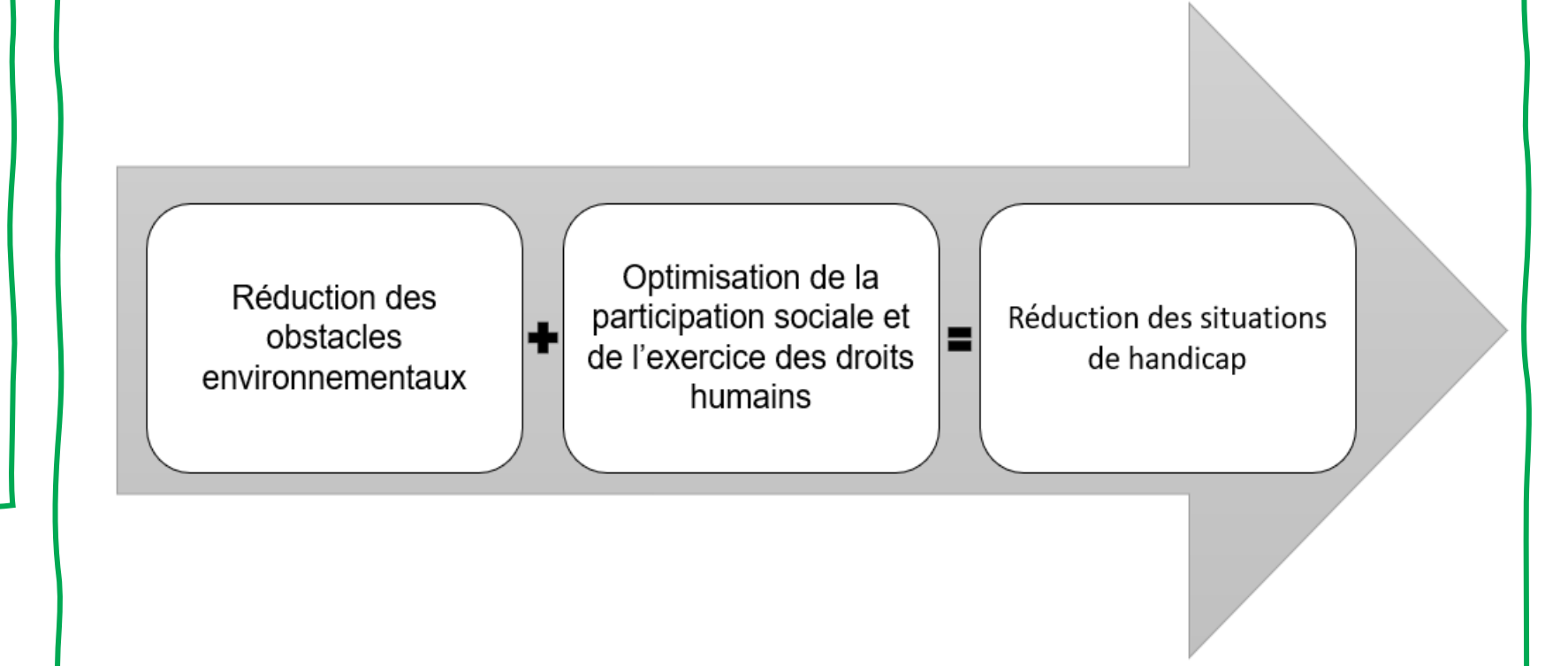


Figure 3 – Intervenir en amont du processus de production du handicap



### Forces et limites

- Bien que 45 parcs soient ciblés dans le Plan d'action<sup>2</sup>, cinq parcs ont été évalués en fonction des priorités de la Ville de Sherbrooke
- Un seul atelier éducatif auprès du personnel de la Ville de Sherbrooke a été réalisé, mais des personnes-ressources ont été sensibilisées dans le but de les habiliter à poursuivre leurs actions afin d'augmenter l'accessibilité

## Conclusion

Les ergothérapeutes peuvent actualiser leur rôle d'agent de changement<sup>8</sup> par la pratique innovante des interventions populationnelles visant à accroître l'accessibilité et l'inclusion

Ces mandats permettent en outre une portée plus large de l'ergothérapie, par exemple en intervenant sur les espaces publics, contribuant à son évolution et à son rayonnement<sup>9</sup>

## Remerciements

Merci à l'équipe de la Division des parcs et des espaces verts de la Ville de Sherbrooke pour son accueil et son ouverture